



REALISATION DU DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE RELATIF AUX TRAVAUX DE DRAGAGE PREALABLES A L'EXTENSION DU PORT DE GALISBAY

Projet financé à hauteur de 1 680 000,00 Euros
Par les Fonds Européen de Développement Régional REACT-EU



PROJET FINANCÉ
par le fonds européen
de développement régional

*Dans le cadre de REACT-EU :
dispositif de relance de l'Union en
réponse à la pandémie de COVID-19*

Réalisation du dossier de demande de l'autorisation unique environnementale

L'ensemble des études qui ont été lancées par le Port concerne la réalisation de l'étude d'impact dans le cadre de l'extension du port de commerce par :

- ▷ La création d'un nouveau terre-plein de 6 ha avec 2 nouveaux quais (dont un Ro-Ro)
- ▷ La création d'un quai croisière avec le rallongement de la digue existante
- ▷ Le dragage du chenal à la cote de -9 m avec la valorisation d'une partie du sédiment dans le nouveau terre-plein, le reste étant immergé sur une zone à environ 20 Km à l'Ouest du Port par grand fond (500m).

Pour ce faire, le Port a rassemblé une équipe dédiée au projet qui se compose :

- ▷ **Setec international** pour la rédaction de l'Avant-Projet (AVP) et du Projet technique (PRO)
- ▷ **Cirrus Environnement** en tant qu'AMO environnemental
- ▷ Le groupement des bureaux d'études **Gaïa – Terre bleue, Impact Mer, DHI, Bird & Bird** pour la rédaction de l'étude d'impact
- ▷ De nombreux prestataires pour les études complémentaires de terrain : Énergie de la Lune, Nortekmed, Quiet Ocean, i-Sea, Terra Maris, Marex, Eco-stratégie, In-City, Antilles Géotechniques...

La réalisation de l'étude d'impact a demandé une approche itérative et constructive, avec la mise en place par le Port d'un **Comité de Pilotage**, composé des administrations de l'État (Préfecture, DEAL, ARS...), de la collectivité et des usagers de la mer (RNN SM...). Il a été également mis en place un Comité Technique avec des organismes de l'État référent (IFREMER, CEREMA...) pour accompagner le port dans ses décisions sur le choix des études complémentaires.

Il a été réalisé :

- ▷ Une synthèse bibliographique pour construire l'état initial et définir les besoins en campagnes complémentaires
- ▷ Une modélisation numérique hydrosédimentaire en 3D pour présélectionner un site d'immersion
- ▷ Des levés géophysiques sur la zone choisie comme site d'immersion pour valider celui-ci
- ▷ Des reconnaissances par vidéo sous-marine pour vérifier l'absence d'espèces remarquables ou protégées sur le site choisi
- ▷ Des mesures courantologiques, houlographiques et de qualité des eaux sur le site d'immersion choisie et dans la Grand'Baie pour permettre de valider le modèle numérique construit
- ▷ De la mesure du bruit sous-marin au niveau de la Grand'Baie pour définir l'état de référence et alimenter la modélisation de propagation du bruit des travaux pour l'étude d'impact
- ▷ Une reconnaissance de l'herbier de la Grand'Baie par télédétection et par vérité terrain en plongée sous-marine pour qualifier les limites de l'herbier et définir son état de conservation
- ▷ Des inventaires des coraux sur la digue du port et sur les enrochements du terre-plein actuel pour dénombrer et localiser les espèces protégées
- ▷ Un bilan EGES des travaux

L'ensemble des études du projet ont permis de construire le DDAEU en application de la réglementation du Code de l'environnement en vigueur et en appliquant la séquence ERC (Eviter, Réduire, Compenser) appropriée à la situation locale du site.